

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	2 ^{ème}
Nom de site	RUE DE LA PAIX	Numéro	7510041061
Adresse du site	9, rue de la Paix	Hauteur	R+5 (33m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Partage 2100MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/02/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	21/04/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 2 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 40° et 210° avec partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+6 31m
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 40° <2V/m - 210° <4V/m 5G (3500) : 40° <1V/m - 210° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	36.50m pour les antennes à faisceau fixe 37.50m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

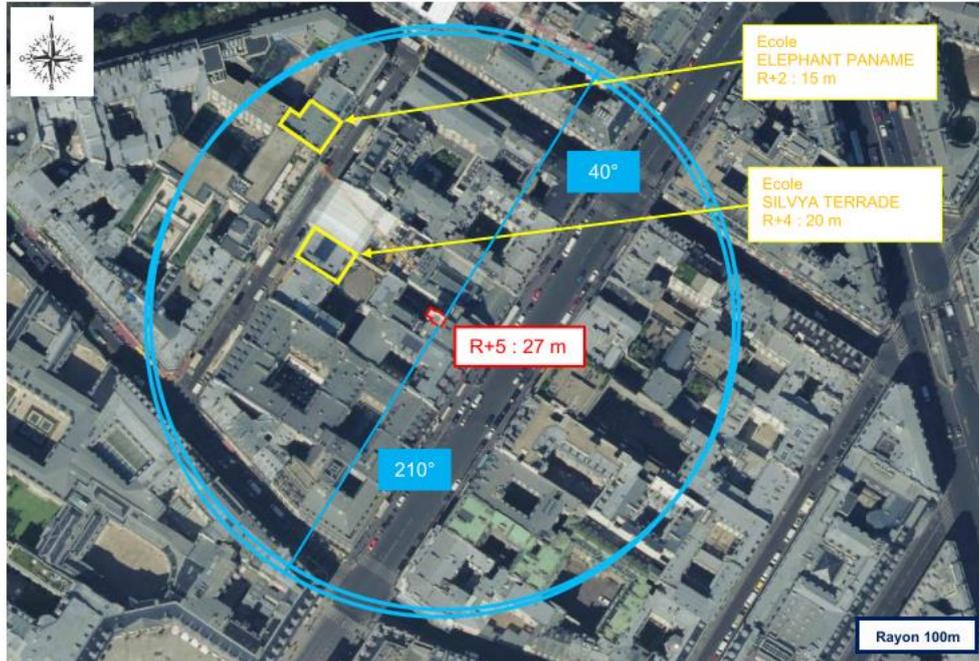
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux fixes et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

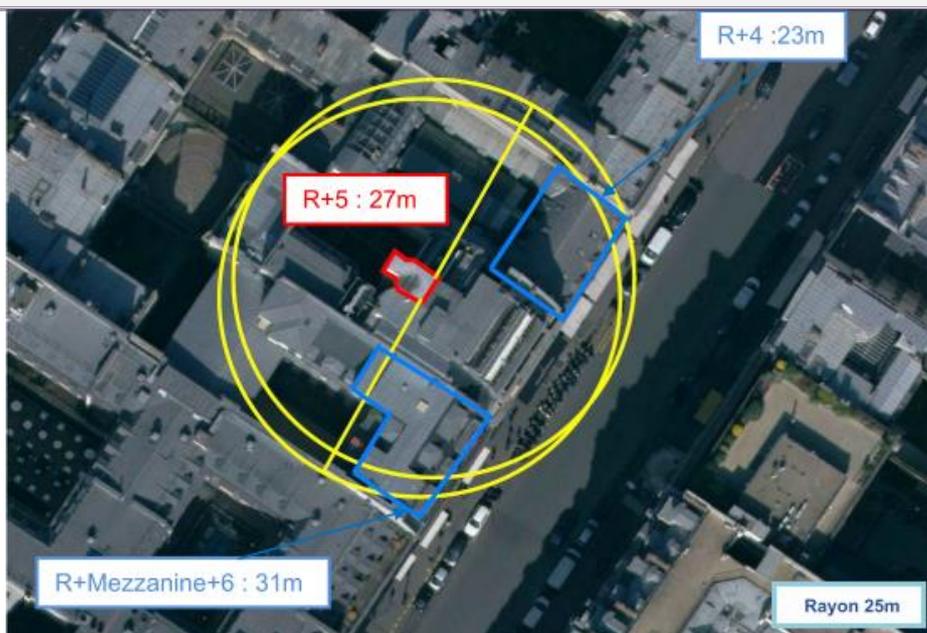
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE DE DANCES ELEPHANT PANAME	10 Rue Volney, 75002 Paris	15.00 m	NON	48.00 m	0,18 V/m
ECOLE SILVYA TERRADE	9 Rue Volney, 75002 Paris	20.00 m	NON	86.00m	0,09 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 40°	Azimet 210°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	20.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimet 210°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Légende

>4V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 40°	Azimet 210°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimet 210°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Légende

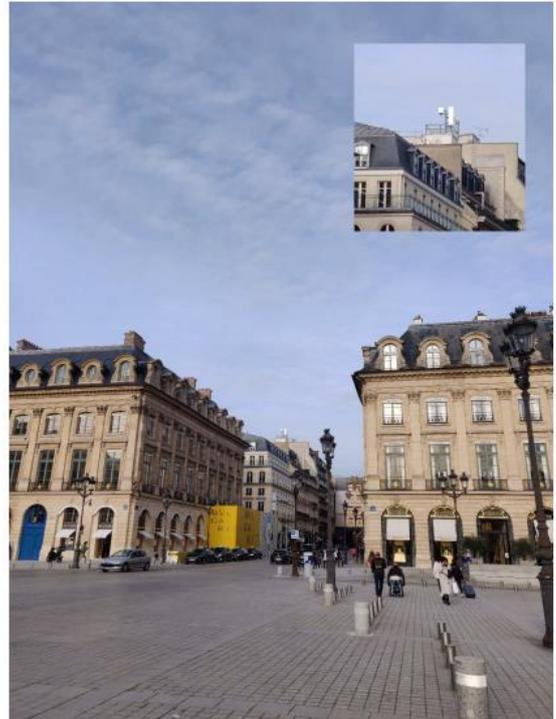
>4V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



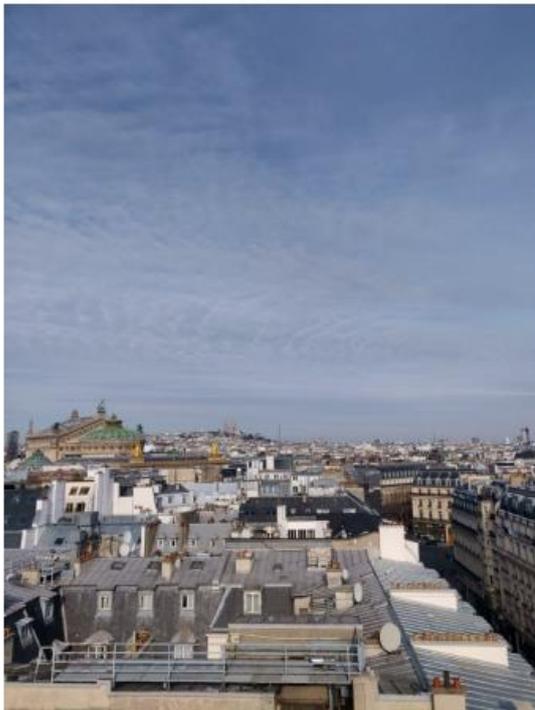
Après travaux



AVEC MODIFICATION

Vue des Azimuts

Azimut 0 :40°



Azimut 1 :210°

